



# **ADDITIFS AUX RÈGLES DE SÉLECTION**

-

## **SHORT-TRACK**

-

## **SAISON 2024-2025**

(Document validé par le BE du 22/10/2024)



## Compétitions concernées :

I. COUPE DU MONDE 1 & 2 (WC1 & WC2).....	2
II. COUPE DU MONDE 3 & 4 (Asie).....	4
III. COUPE DU MONDE JUNORS 1 & 2 (WCJ1 & WCJ2).....	5
IV. FISU World University Game Winter .....	7
V.CHAMPIONNATS D'EUROPE.....	8
VI.(FOJE).....	10
VII.COUPE DU MONDE 5 & 6 (WC5 & WC6) .....	12
VIII.COUPE DU MONDE JUNIORS 3 (WCJ3).....	14
IX.CHAMPIONNATS DU MONDE JUNIOR.....	16
X.CHAMPIONNATS DU MONDE.....	18
XI. LES REGLES DE PRIORITE SUR LE CHOIX DES DISTANCES EN COUPE DU MONDE, CHAMPIONNATS D'EUROPE ET CHAMPIONNATS DU MONDE :.....	20



## I. COUPE DU MONDE 1 & 2 (WC1 & WC2)

### Lieux & Dates :

- **WC1 - Montréal** (Canada) du **25 au 27 octobre 2024**
- **WC2 – Salt Lake City** (USA) du **1 au 3 Novembre 2024**

Pour **être sélectionnable** en Coupe du Monde sur la saison 2024/2025, il faut :

- Être licencié à la FFSG
- Répondre aux critères d'âges basés sur les règles générales de l'ISU
- Respecter les épreuves sélectives mentionnées ci-dessous

### **Epreuves sélectives**

#### *a. Bormio Cup 2024 (Italie) (4 au 6 octobre 2024)*

*Pour participer à la compétition de sélection (Bormio cup du 4 au 6 octobre 2024), le patineur souhaitant prendre part à cette sélection formulera une demande par mail au DTN avant le 15 août 2024.*

Cette compétition servira à attribuer les quotas (max 2 par sexe) pour les WC1 & WC2 lors de la saison 2024/2025.

Pour être sélectionnable un(e) patineu(r)(se) doit courir les toutes les distances proposées et remplir au moins 2 critères ci-dessous :

- Finale A ou Top 1 en finale B sur 1500m  
ET/OU
- Finale A ou Top 3 en finale B sur 1000m/500m
- Si plus de deux patineurs (par sexe) remplissent les critères ci-dessus, ils seront départagés de la façon suivante :

Le meilleur classement dans chaque distance individuelle sera pris en compte (toutes distances confondues)

Un troisième patineur (par sexe) pourra être sélectionnable sur choix discrétionnaire de la DTN sur proposition de l'Entraîneur National pour la composition d'un relais mixte, il en sera de même dans le cas où aucun patineur ne remplit les critères des quotas ci-dessus.

Pour ce faire, 3 critères seront pris en compte :

- Assiduité et régularité aux séances d'entraînement de la saison en cours
- Potentiel sportif significatif vis-à-vis de la concurrence internationale
- Impact sur la performance des équipes de relais



Dans le cas où les deux quotas par sexe ne sont pas remplis, alors le DTN pourra, sur choix discrétionnaire et sur proposition de l'entraîneur national, sélectionner des patineurs à potentiel sur les critères suivants :

- Assiduité et régularité aux séances d'entraînement de la saison en cours
- Potentiel sportif significatif vis-à-vis de la concurrence internationale
- Impact sur la performance des équipes de relais

*LE DTN se réserve le droit de ne pas sélectionner un athlète ou une équipe dans les cas suivants :*

- *Un manquement à l'image de sa discipline ou de la FFSG*
- *Par manque de loyauté, de tolérance à l'égard de ses partenaires et/ou de l'encadrement.*
- *En cas d'atteinte à l'honneur ou à la considération d'autrui et/ou de sa fédération.*

### **Le principe de sélection est basé sur les règles Générales de Sélection.**

La participation aux Coupes du Monde est obligatoire (sauf blessure). Seules des absences, pour blessure ou maladie, validées par la commission médicale de la FFSG peuvent être étudiées.

L'athlète blessé pourra formuler, par mail, une demande écrite de « repêchage » auprès du DTN, 24h maximum après la fin de la dernière épreuve de sélection.

Le DTN est le garant de l'application des règles de sélection et se réserve le droit de proposer ou de refuser l'inscription d'athlètes sur la base des performances réalisées et du potentiel avéré.



## II. COUPE DU MONDE 3 & 4 (Asie)

Seul(e)s le(s) patineu(rs)(ses) étant classé(e)s dans un top 8 au Globe de Cristal après la Coupe du Monde 1 et 2 pourront être sélectionnable(s) par un choix discrétionnaire du DTN en fonction du résultat et de l'impact sur le classement général du Globe de Cristal ISU.

*LE DTN se réserve le droit de ne pas sélectionner un athlète ou une équipe dans les cas suivants :*

- *Un manquement à l'image de sa discipline ou de la FFSG*
- *Par manque de loyauté, de tolérance à l'égard de ses partenaires et/ou de l'encadrement.*
- *En cas d'atteinte à l'honneur ou à la considération d'autrui et/ou de sa fédération*

Le DTN est le garant de l'application des règles de sélection et se réserve le droit de proposer ou de refuser l'inscription d'athlètes sur la base des performances réalisées et du potentiel avéré.



### III. COUPE DU MONDE JUNORS 1 & 2 (WCJ1 & WCJ2)

#### Lieux & Dates :

- **WC1 - Bormio** (Italie) du **8 au 10 novembre 2024**
- **WC2 - Bormio** (Italie) du **14 au 16 Novembre 2024**

Pour **être sélectionnable** en Coupe du Monde junior sur la saison 2024/2025, il faut :

- Être licencié à la FFSG
- Répondre aux critères d'âges basés sur les règles générales de l'ISU
- Respecter les épreuves sélectives mentionnées ci-dessous

### **Epreuves sélectives**

Ces tests serviront à attribuer les quotas (max 4 par sexe) pour les WC1 junior & WC2 junior lors de la saison 2024/2025.

#### *a. Test chronométrique (01 octobre 2024 à Reims)*

*Minima Dames : -1.10.50s (7 tours départ lancé) / -41s (4 tours départ arrêté)*

*Minima Hommes : -1.06.50s (7 tours départ lancé) / -39.5s (4 tours départ arrêté)*

*Chaque patineur aura le droit à deux essais.*

*Les patineurs réalisant les deux minima requis seront sélectionnables sur les Coupes du Monde junior 1 et 2.*

*Si plus de 4 patineurs par sexe remplissent les minima requis, les 4 meilleurs temps (par sexe) cumulés seront pris en compte (7 tours + 4 tours)*

*Dans le cas où tous les quotas ne seront pas attribués (4 par sexe), un choix discrétionnaire par le DTN pourra être effectué au regard de la compétition ci-dessous afin de préparer les relais par genre et relais mixte.*

#### *b. Compétition Trophée de Grand Lion, 12-13 octobre 2024, Belfort.* *(À la charge des clubs ou familles des patineurs)*

Selon les performances du Trophée de Grand Lion en individuel, en concertation avec les entraîneurs selon les critères suivants :

- Assiduité et régularité aux séances d'entraînement de la saison en cours
- Potentiel sportif significatif vis-à-vis de la concurrence internationale
- Impact sur la performance des équipes de relais



*LE DTN se réserve le droit de ne pas sélectionner un athlète ou une équipe dans les cas suivants :*

- *Un manquement à l'image de sa discipline ou de la FFSG*
- *Par manque de loyauté, de tolérance à l'égard de ses partenaires et/ou de l'encadrement.*
- *En cas d'atteinte à l'honneur ou à la considération d'autrui et/ou de sa fédération*

### **Le principe de sélection est basé sur les règles Générales de Sélection.**

La participation aux Coupes du Monde junior est obligatoire (sauf blessure). Seules des absences, pour blessure ou maladie, validées par la commission médicale de la FFSG peuvent être étudiées.

L'athlète blessé pourra formuler, par mail, une demande écrite de « repêchage » auprès du DTN, 24h maximum après la fin de la dernière épreuve de sélection.

*Le DTN est le garant de l'application des règles de sélection et se réserve le droit de proposer ou de refuser l'inscription d'athlètes sur la base des performances réalisées et du potentiel avéré.*



## IV. FISU World University Game Winter

Lieu & date :

Turin (Italie), 21 au 23 janvier 2025

Eligibilité :

- Né(e) entre le 1<sup>er</sup> janvier 2000 et 31 décembre 2007
- Être en cursus universitaire 2024/2025 ou avoir été diplômé en 2024.

Les patineu(rs)(ses) sélectionnables seront retenu(e)s à partir d'un choix discrétionnaire des DTN de la FFSG et de la FNSU en fonction de :

- Assiduité et régularité aux séances d'entraînement de la saison en cours
- Potentiel sportif significatif vis-à-vis de la concurrence internationale
- Impact sur la performance des équipes de relais
- Analyse des performances en compétitions de la saison

*LE DTN se réserve le droit de ne pas sélectionner un athlète ou une équipe dans les cas suivants :*

- *Un manquement à l'image de sa discipline ou de la FFSG*
- *Par manque de loyauté, de tolérance à l'égard de ses partenaires et/ou de l'encadrement.*
- *En cas d'atteinte à l'honneur ou à la considération d'autrui et/ou de sa fédération*



## V. CHAMPIONNATS D'EUROPE

Lieu & date :

- **Dresden** (Allemagne) du **17 au 19 janvier 2025**

Pour **être sélectionnable** aux Championnats d'Europe sur la saison 2024/2025, il faut :

- Être licencié à la FFSG
- Répondre aux critères d'âges basés sur les règles générales de l'ISU
- Respecter les épreuves sélectives mentionnées ci-dessous

Suite à la saison précédente, la France a obtenu les quotas suivants (à confirmer) :

	FEMMES	HOMMES
500m	2	2
1000m	3	3
1500m	2	3
Relai mixte	1	
Relai femmes	1	
Relai hommes		1

### Epreuves sélectives

a. Coupes du Monde #1 et #2

Pour être sélectionnable un(e) patineu(r)(se) doit réaliser au moins un des critères suivant lors des Coupes du Monde 1 & 2 :

- Une finale A où être Top 1 en finale B sur 1500m
- Une finale A où être Top 3 en finale B sur 1000m / 500m

Maximum 2 quotas individuels par sexe

Dans le cas où les 2 quotas (Hommes/Dames) ne seraient pas attribués à l'issue des Coupes du Monde 1 et 2, les patineu(rs)(ses) souhaitant être sélectionnables pour les Championnats d'Europe pourront prendre part au trophée Alta Valtellina.

b. Trophée Alta Valtellina (à la charge des familles ou des clubs) du 21 au 24 Novembre 2024

Pour être sélectionnables aux Championnats d'Europe, les patineu(rs)(ses) devront se classer dans la catégorie senior en réalisant un des critères ci-dessous :



- 1500m : Top 3
- 1000m : Top 3
- 500m : Top 3

c. Choix discrétionnaire :

A l'issue du trophée Alta Valtellina, si les quotas n'ont toujours pas été attribués, un choix discrétionnaire pourra être fait par le DTN sur proposition de l'Entraîneur National en fonction des critères ci-dessous :

- Assiduité et régularité aux séances d'entraînement de la saison en cours
- Potentiel sportif significatif vis-à-vis de la concurrence internationale
- Impact sur la performance des équipes de relais

De plus, afin de composer les relais Hommes et Dames 2 patineu(rs) (ses) maximum en plus des 2 ou 3 individuels, selon les quotas, seront sélectionnables sur choix discrétionnaires par le DTN, sur proposition de l'Entraîneur National en s'appuyant sur les critères suivants :

- Assiduité et régularité aux séances d'entraînement de la saison en cours
- Potentiel sportif significatif vis-à-vis de la concurrence internationale
- Impact sur la performance des équipes de relais

Si plus de deux ou trois patineu(rs) (ses) (selon quotas ISU) réalisent les critères ci-dessus, le ou les patineu(rs) (ses) sélectionné(e)s seront en priorités « P » :

- P1 : Celui ou celle qui aura réalisé une finale A ou B en Coupe du Monde
- P2 : Le meilleur classement en catégorie senior (entre les meilleurs top 3) par distance lors du trophée Alta Valtellina.

*LE DTN se réserve le droit de ne pas sélectionner un athlète ou une équipe dans les cas suivants :*

- *Un manquement à l'image de sa discipline ou de la FFSG*
- *Par manque de loyauté, de tolérance à l'égard de ses partenaires et/ou de l'encadrement.*
- *En cas d'atteinte à l'honneur ou à la considération d'autrui et/ou de sa fédération*

**Le principe de sélection est basé sur les règles Générales de Sélection.**

La participation aux Championnats d'Europe est obligatoire (sauf blessure). Seules des absences, pour blessure ou maladie, validées par le médecin des équipes de France peuvent être étudiées.

*Le DTN est le garant de l'application des règles de sélection et se réserve le droit de proposer ou de refuser l'inscription d'athlètes sur la base des performances réalisées et du potentiel avéré.*



## VI.(FOJE)

Lieu & date :

- **Borjomi et Bakuriani** (Géorgie) du **9 au 16 février 2025**.

Pour **être sélectionnable** aux FOJE 2025, il faut :

- Être licencié à la FFSG
- Répondre aux critères d'âges basés sur les règles générales de l'ISU
- Respecter les épreuves sélectives mentionnées ci-dessous

La France aura les quotas suivants :

- Femmes : 2 quotas
- Hommes : 2 quotas

### Epreuves sélectives

a. Avoir réalisé les minimas chronométriques par catégorie sur la saison 2024-2025

	FEMMES	HOMMES
500m	- 48.000	- 45.000
1000m	-1:38.500	-1:33.000

Il faut avoir réalisé les minimas des deux distances au plus tard le 15 décembre 2024.

a. Trophée National (Reims) 14 et 15 décembre 2024

Cette compétition servira à attribuer des quotas (max. 2 par sexe) pour les FOJE

A l'issue de cette compétition, les deux **meilleur(es) patineu(rs)(ses)** au classement général du TN1 est **sélectionnable** pour les FOJE

**Un choix discrétionnaire de la DTN** pour compléter la sélection, si nécessaire, pourra être établi selon les critères suivants :

- Assiduité et régularité aux séances d'entraînement de la saison en cours

LE DTN se réserve le droit de ne pas sélectionner un athlète ou une équipe dans les cas suivants :

- Un manquement à l'image de sa discipline ou de la FFSG
- Par manque de loyauté, de tolérance à l'égard de ses partenaires et/ou de l'encadrement.
- En cas d'atteinte à l'honneur ou à la considération d'autrui et/ou de sa fédération



**Le principe de sélection est basé sur les règles Générales de Sélection.**

La participation aux FOJE est obligatoire (sauf blessure). Seules des absences, pour blessure ou maladie, validées par la commission médicale de la FFSG peuvent être étudiées.

L'athlète blessé pourra formuler, par mail, une demande écrite de « repêchage » auprès du DTN, 24h maximum après la fin de la dernière épreuve de sélection.

*Le DTN est le garant de l'application des règles de sélection et se réserve le droit de proposer ou de refuser l'inscription d'athlètes sur la base des performances réalisées et du potentiel avéré.*



## VII.COUPÉ DU MONDE 5 & 6 (WC5 & WC6)

### Lieux & Dates :

- **WC5 – Tilburg** (NED) du **7 au 9 février 2025**
- **WC6 – Milano** (Italie) du **14 au 16 février 2025**

Pour **être sélectionné** en Coupe du Monde sur la saison 2024/2025, il faut :

- Être licencié à la FFSG
- Répondre aux critères d'âges basés sur les règles générales de l'ISU
- Respecter les épreuves sélectives mentionnées ci-dessous

### **Epreuves sélectives**

#### a. Championnats d'Europe (Dresden) de janvier 2025

Cette compétition servira à attribuer des quotas (max. 5 par sexe) pour les WC5 & WC6 lors de la saison 2024/2025.

A l'issue de cette compétition, le **meilleur patineur** (Homme et Dame) de chaque distance individuelle est **sélectionnable** pour les Coupes du Monde #5 & #6. À condition que ces patineu(rs)(ses) aient réalisé 1 des critères suivants :

- Sur 1500m : une finale A ou un top 3 en finale B
- Sur 1000m : une finale A ou finale B
- Sur 500m : une finale A ou finale B

#### b. Coupe du Monde #1, #2 :

Un patineur (Hommes et Dames) étant dans les critères suivants :

- A l'issue des Coupes du Monde 1&2 : top 15 du classement général sur une distance (1500m, 1000m ou 500m)
- Lors des Coupes du Monde 1&2 avoir réalisé au moins une finale A ou finale B sur une des distances individuelles (1500m, 1000m, 500m)

A l'issue des Coupes du Monde 1 et 2 et du championnat d'Europe, si tous les quotas ne sont pas attribués **un choix discrétionnaire de la DTN** en concertation avec l'Entraîneur National sera effectué selon les critères suivants :

- Assiduité et régularité aux séances d'entraînement de la saison en cours
- Potentiel sportif significatif vis-à-vis de la concurrence internationale
- Impact sur la performance des équipes de relais



LE DTN se réserve le droit de ne pas sélectionner un athlète ou une équipe dans les cas suivants :

- Un manquement à l'image de sa discipline ou de la FFSG
- Par manque de loyauté, de tolérance à l'égard de ses partenaires et/ou de l'encadrement.
- En cas d'atteinte à l'honneur ou à la considération d'autrui et/ou de sa fédération

**Le principe de sélection est basé sur les règles Générales de Sélection.**

La participation aux Coupes du Monde est obligatoire (sauf blessure). Seules des absences, pour blessure ou maladie, validées par le médecin des équipes de France peuvent être étudiées.

Le DTN est le garant de l'application des règles de sélection et se réserve le droit de proposer ou de refuser l'inscription d'athlètes sur la base des performances réalisées et du potentiel avéré.



## VIII. COUPE DU MONDE JUNIORS 3 (WCJ3)

### Lieux & Date :

- **WCJ3 - Calgary** (Canada) du **21 au 23 février 2025**

Pour **être sélectionnable** en Coupe du Monde junior sur la saison 2024/2025, il faut :

- Être licencié à la FFSG
- Répondre aux critères d'âges basés sur les règles générales de l'ISU
- Respecter les épreuves sélectives mentionnées ci-dessous

### Epreuves sélectives

#### a. Avoir réalisé les minimas chronométriques par catégorie

Il est impératif d'avoir réalisé les minimas suivant en compétition sur chacune des distances au plus tard le 30 janvier 2025.

	FEMMES	HOMMES
500m	-45.500	-44.000
1000m	-1:34.000	-1:32.000

Un(e) patineu(r)(se) Junior qui aura honoré une sélection en Coupe du Monde Sénior 2024/2025 **est sélectionnable** pour un quota. Si plusieurs patineu(r)(se)s juniors ont honoré une sélection, ils seront classés en fonction des points ISU obtenus lors de ces compétitions.

Un patineur junior qui entrera en finale A du 1500 ou top 2 finale B du 1500 et/ou finale A ou B sur 1000 et 500m lors des Coupes du Monde junior sera sélectionnable à la Coupe du Monde 3. (Maximum 4 patineurs par sexe)

Dans le cas où plus de 4 patineu(rs)(ses) réalisent les minimas ci-dessus, les 4 meilleurs résultats lors des Coupes du Monde juniors 1 et 2 seront prises en compte.

Dans le cas où tous les quotas ne sont pas remplis, les quotas individuels restants pourront être attribués à partir d'**un choix discrétionnaire de la DTN** en concertation avec les entraîneurs selon les critères suivants :

- Assiduité et régularité aux séances d'entraînement de la saison en cours
- Potentiel sportif significatif vis-à-vis de la concurrence internationale
- Impact sur la performance des équipes de relais



*LE DTN se réserve le droit de ne pas sélectionner un athlète ou une équipe dans les cas suivants :*

- *Un manquement à l'image de sa discipline ou de la FFSG*
- *Par manque de loyauté, de tolérance à l'égard de ses partenaires et/ou de l'encadrement.*
- *En cas d'atteinte à l'honneur ou à la considération d'autrui et/ou de sa fédération*

### **Le principe de sélection est basé sur les règles Générales de Sélection.**

La participation aux Coupe du Monde juniors est obligatoire (sauf blessure). Seules des absences, pour blessure ou maladie, validées par la commission médicale de la FFSG peuvent être étudiées.

L'athlète blessé pourra formuler, par mail, une demande écrite de « repêchage » auprès du DTN, 24h maximum après la fin de la dernière épreuve de sélection.

*Le DTN est le garant de l'application des règles de sélection et se réserve le droit de proposer ou de refuser l'inscription d'athlètes sur la base des performances réalisées et du potentiel avéré.*



## IX. CHAMPIONNATS DU MONDE JUNIOR

Lieu & date :

- **Calgary**(Canada) du **27 février au 2 mars 2025**

Pour **être sélectionné** aux Championnats du Monde juniors sur la saison 2024/2025, il est nécessaire de :

- Être licencié à la FFSG
- Répondre aux critères d'âges basés sur les règles générales de l'ISU
- Respecter les épreuves sélectives mentionnées ci-dessous

### Epreuves sélectives

b. Avoir réalisé les minimas chronométriques par catégorie

Il est impératif d'avoir réalisé les minimas suivant en compétition sur chacune des distances au plus tard le 30 Janvier 2025.

	FEMMES	HOMMES
500m	-0:45.500	-44.000
1000m	-1:34.000	- 1:32.000

Les patineurs ayant participé à la Coupe du Monde 3 seront sélectionnables aux Championnats du monde junior (maximum 4 patineurs par sexe).

En cas de blessure ou d'impossibilité de participer aux Championnats du monde pour un ou des patineur(ses), le(s) patineur(ses) remplaçant(s) devra avoir réalisé(es) les minimas de temps et avoir rempli les critères de sélection de la Coupe du Monde Juniors 3.

Dans le cas, où aucun patineur(se) n'a rempli les critères, les quotas individuels restant pourront être attribués à partir d'**un choix discrétionnaire de la DTN** en concertation avec les entraîneurs selon les critères suivants :

- Assiduité et régularité aux séances d'entraînement de la saison en cours
- Potentiel sportif significatif vis-à-vis de la concurrence internationale
- Impact sur la performance des équipes de relais



*LE DTN se réserve le droit de ne pas sélectionner un athlète ou une équipe dans les cas suivants :*

- *Un manquement à l'image de sa discipline ou de la FFSG*
- *Par manque de loyauté, de tolérance à l'égard de ses partenaires et/ou de l'encadrement.*
- *En cas d'atteinte à l'honneur ou à la considération d'autrui et/ou de sa fédération*

### **Le principe de sélection est basé sur les règles Générales de Sélection.**

La participation aux Championnats du Monde Juniors est obligatoire (sauf blessure). Seules des absences, pour blessure ou maladie, validées par la commission médicale de la FFSG peuvent être étudiées.

L'athlète blessé pourra formuler, par mail, une demande écrite de « repêchage » auprès du DTN, 24h maximum après la fin de la dernière épreuve de sélection.

*Le DTN est le garant de l'application des règles de sélection et se réserve le droit de proposer ou de refuser l'inscription d'athlètes sur la base des performances réalisées et du potentiel avéré.*



## X. CHAMPIONNATS DU MONDE

Lieu & date :

- **Beijing** (Chine) du **14 au 16 mars 2025**

Pour **être sélectionné** aux Championnats du Monde 2025, il est nécessaire de :

- Répondre aux critères d'âges basés sur les règles générales de l'ISU
- Avoir participé aux épreuves sélectives mentionnées ci-dessous

Suite à la saison précédente, la France a obtenu les quotas suivants (à confirmer) :

	FEMMES	HOMMES
500m	2	2
1000m	2	1
1500m	2	1
Relai mixte	?	
Relai femmes	?	
Relai hommes		?

La qualification des équipes de relais sera fonction du classement des relais sur le circuit de Coupe du Monde 2024/2025.

### Epreuves sélectives

Avoir réalisé l'un des critères pour être sélectionnable :

- A l'issue des Coupes du Monde : Être top 8 du classement général par distance sur une distance (1500m, 1000m ou 500m)
- A l'issue des Coupes du Monde : Être top 10 du classement mondial (Globe de Cristal)
- Lors de la saison de Coupes du Monde : avoir réalisé au moins une finale A sur une des distances individuelles (1500m, 1000m, 500m)
- Avoir été médaillé sur une des distances individuelles lors des Championnats d'Europe

Dans le cas où aucun patineur ne réalise les critères ci-dessus, un choix discrétionnaire du DTN peut être effectué sur proposition de l'Entraîneur National.

Si plusieurs patineurs entrent en finale « A » d'une Coupe du Monde ou remportent une médaille, les deux meilleurs résultats en distance individuelle seront pris en compte pour être sélectionnables aux Championnats du monde.



*LE DTN se réserve le droit de ne pas sélectionner un athlète ou une équipe dans les cas suivants :*

- *Un manquement à l'image de sa discipline ou de la FFSG*
- *Par manque de loyauté, de tolérance à l'égard de ses partenaires et/ou de l'encadrement.*
- *En cas d'atteinte à l'honneur ou à la considération d'autrui et/ou de sa fédération*

**Le principe de sélection est basé sur les règles Générales de Sélection.**

La participation aux Championnats du Monde est obligatoire (sauf blessure). Seules des absences, pour blessure ou maladie, validées par la commission médicale de la FFSG peuvent être étudiées.

L'athlète blessé pourra formuler, par mail, une demande écrite de « repêchage » auprès du DTN, 24h maximum après la fin de la dernière épreuve de sélection.

*Le DTN est le garant de l'application des règles de sélection et se réserve le droit de proposer ou de refuser l'inscription d'athlètes sur la base des performances réalisées et du potentiel avéré.*



## XI. Les règles de priorité sur le choix des distances en Coupe du Monde, Championnats d'Europe et Championnats du monde :

- Coupe du Monde 1 :
  - Résultat sur une distance lors de la Bormio cup (le meilleur choisit en premier) (en cas d'égalité on regardera le 2<sup>e</sup> résultat...)
- Coupe du Monde 2 :
  - Résultat de la Coupe du Monde 1 (le meilleur choisit en premier)
- Championnats Europe :
  - Choix 1 : Résultat individuel en Coupe du Monde 1&2 sur une distance (le meilleur choisit en premier)
  - Choix 2 : Résultat à la Bormio cup par distance (le meilleur choisit en premier)
  - Choix 3 : Résultat à l'Alta Valtellina par distance (le meilleur choisit en premier)
- Coupe du Monde 5 :
  - Choix 1 : Classement par distance Coupe du Monde (le meilleur choisit en premier)
  - Choix 2 : Résultat aux Championnats d'Europe (le meilleur choisit en premier)
  - Choix 3 : Résultat à l'Alta Valtellina (le meilleur choisit en premier)
- Coupe du Monde 6 :
  - Les Résultats de la Coupe du Monde 5 (le meilleur choisit en premier)
- Championnats du monde :
  - Choix 1 : Classement Globe de cristal (le meilleur choisit en premier)
  - Choix 2 : Classement par distance Coupe du Monde (le meilleur choisit en premier)
  - Choix 3 : Résultat aux Championnats d'Europe (le meilleur choisit en premier)